



# Tout savoir sur L'Assurance Perte Financière



# L'Assurance Perte Financière\*

## Comment ça marche ?



- Couverture en cas de vol ou de destruction totale du véhicule loué.
- Prise en charge de la somme restante due pour solder votre contrat de Location Longue Durée.
- Indemnisation sur la base de la valeur conventionnelle du véhicule au jour du sinistre.

### Exemple :

- Location d'une voiture d'une valeur conventionnelle de 14 000 € au jour du sinistre.
- Indemnisation par l'assureur d'un montant de 10 000 €.
- Différentiel de 4 000 € auprès d'Autosphere Lease.
- L'assurance « Perte Financière » couvre le montant restant de 4 000 €.

## Nos Plus



Prime fixe prélevée avec votre loyer mensuel.



Prise en charge par Autosphere Lease de la gestion administrative.



Préservation de votre trésorerie.

\* Sous réserve de souscription du contrat assuré par Greenvale Insurance DAC, compagnie d'assurance de droit irlandais, enregistrée sous le numéro 432783, siège social : The Anchorage, 17-19 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, D02 DT18 Irlande (info@greenvale-insurance.ie); supervisée par la Banque Centrale d'Irlande. Garanties acquises dans les limites et conditions du contrat d'assurance.

## Nos engagements pour toujours mieux vous servir



Sur-mesure



Proximité



Expertise



Fluidité



La Location Longue Durée Autosphere Lease est opérée par ARVAL Service Lease : SA au capital de 66.412.800€, 352 256 424 RCS Paris, 1 bd Haussmann 75009 Paris - ORIAS n° 07 022 411 (orias.fr). CE FR 68 352 256  
La Location Moyenne Durée Autosphere Lease est opérée par Louveo, nom commercial « Arval Moyenne Durée » : SAS au capital de 1.000.000 €, 520 293 267 RCS ANNECY- Siège social : Parc d'activité de la Ravoire - impasse de la Ravoire - 74370 Epagny Metz-Tessy. CE FR 45 520 293 267

Pensez à covoiturer. #SeDéplacerMoinsPolluer